



**Direction cantonale  
de la mensuration officielle**

DIAE - DCMO  
Quai du Rhône 12  
Case postale 36  
1211 Genève 8

**Aux ingénieurs géomètres officiels et  
Aux autres spécialistes en mensuration**

**Circulaire d'information n°2 / 2004**

N/réf. : LNI/csc

Genève, le 26 février 2004

**Concerne : Réponse technique  
Protocoles**

Messieurs,

Par cette circulaire d'information, je vous fais part des différentes modifications d'organisation qui prendront force dès le 1<sup>er</sup> mars 2004.

**Réponse technique - Secrétariat**

La réponse technique et le secrétariat de la Direction cantonale de la mensuration officielle vont être fusionnés le 1<sup>er</sup> mars prochain. Vous pourrez ainsi obtenir directement au guichet des renseignements techniques et administratifs.

Ce guichet ne sera dorénavant ouvert que le matin de 9h à 12h.

En dehors de ces heures, vous pouvez convenir d'un rendez-vous directement avec les personnes intéressées.

**Cases "Géomètres"**

Les casiers "bureaux de géomètres", présents au guichet de la DCMO, seront supprimés au profit des casiers situés au registre foncier.

**Protocoles des Mesures des polygones et levé de détail**

L'ensemble des protocoles PP et du semi-graphique ont été numérisés sous format pdf. Vous recevrez prochainement le DVD contenant cette information.

La documentation papier sera archivée avec les croquis du semi-graphique.

Vous trouverez, en annexe, les nouvelles versions du "plan des locaux" et le tableau des "contacts à la DCMO".

En vous remerciant de votre attention, je vous présente, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Laurent NIGGELER  
Directeur  
Géomètre cantonal

**Annexes ment.**

**Copie pour information : Registre Foncier**